

# Le point sur les travaux post-crue

**A** l'occasion du curage sous la voûte du Trésoncle et de la reconstitution du quai de la Chapelle, Bernard Descombes fait le point de l'avancement des travaux. Avec d'abord un regret : que les formalités administratives prennent souvent le pas sur l'urgence des travaux. En particulier pour le curage sous la voûte du Trésoncle avec des demandes extravagantes de certaines administrations, comme le fait de travailler hors d'eau, avec cette question : « que fait-on de l'eau de la rivière » ou cette demande de reconstituer et la re-végétaliser des berges, alors que

l'on travail dans un tunnel. Un comportement tatillon que le maire de Sain Bel ne cesse de dénoncer. Les travaux urgents, ont commencé et devraient permettre de contenir les débordements qui inondaient la rue Joseph Volay. Le Trésoncle fait l'objet d'une étude du cabinet Ingedia qui devrait aboutir à « redessiner » certaines berges pour contenir et faciliter l'écoulement de la rivière en 2010. Mais pour cette année, les efforts porteront sur le Béal et la mise en place d'une vanne de régulation qui a disparu au niveau du moulin.

Pour la Brévenne aussi, le cabinet Ingedia étudie la traversée de Sain Bel, jusqu'au gué du Calois. Un gué pour lequel Bernard Descombes s'interroge sur son maintien. Depuis la cessation d'activité de la mine et de la ferme du Calois, le gué, qui se bouche régulièrement et freine l'écoulement des eaux de la Brévenne, n'a plus la même utilité. Mais d'autres points noirs doivent aussi être réglés, comme le cas de la maison de la famille Jacquemot dont les fondations risquent d'être attaquées par les prochaines crues si rien n'est

fait rapidement. Autant de dossiers qui s'amoncellent sur le bureau du maire de Sain Bel et dont il est prêt à discuter avec les associations tel que Tucli, plutôt que de créer une commission extra municipale dont il redoute l'inefficacité. La commune profite donc de la saison de bases eaux pour engager les travaux les plus urgents. Avec en particulier la pose de la nouvelle passerelle au mois de septembre. Une passerelle plus large, aux normes handicapés et qui ne n'aura pas de pilier central pour faciliter l'écoulement de l'eau en cas de crue.



Travaux de réfection du quai de la Brévenne  
/ Photo Pierre Dufresne